LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.

31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 14

FORT GROUP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
Business Advisors • Tax • Audit

T. 204.942.0861
F. 204.947.6834
E. admin@fortgroupcpa.ca

100-865 Henderson Hwy
Winnipeg, Manitoba R2K 2L6
fortgroupcpa.ca

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc. (« la Société ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, l'état des résultats et l'état de l'évolution des actifs nets, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que des les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers le 26 août 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne quelle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fort Group

Winnipeg, Manitoba
26 août 2025

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 MARS 2025

	Fonds général	Fonds d'investissements	Fonds d'immobilisations	2025	2024
ACTIF					
Actifs à court terme					
Encaisse	-	100 259	-	100 259	531 673 $
Parts de surplus – Caisse Groupe Financier Ltée	1 706	18 302	-	20 008	20 008
Subventions à recevoir	373 342	-	-	373 342	166 999
Comptes clients et autres créances (note 3)	151 373	10 273	-	161 646	129 083
Frais payés d'avance	18 294	-	-	18 294	3 802
Placements à court terme (note 4)	200 000	145 011	-	345 011	-
	744 715	273 845	-	1 018 560	851 565
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	-	430 506		430 506	646 418
PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES (note 6)	-	287 314		287 314	351 555
IMMOBILISATIONS (note 7)	-	-	29 195	29 195	44 010
	744 715	991 665	29 195	1 765 575	1 893 548 $
PASSIF					
Passif à court terme					
Avances bancaires (note 8)	138 617	-	-	138 617	- $
Comptes à payer et charges courues	35 901	1 296	-	37 197	172 985
Apports reportés (note 9)	482 261	-	-	482 261	568 458
	656 779	1 296	-	658 075	741 443
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	-	-	21 698	21 698	37 021
DETTE À LONG TERME (note 11)	-	287 314	-	287 314	351 555
	656 779	288 610	21 698	967 087	1 130 019
SOLDES DE FONDS					
Fonds général - libre	17 936	-	-	17 936	16 915
Fonds de réserve - restreint en interne	70 000	-	-	70 000	60 000
Fonds d'investissements - restreint en interne	-	703 055	-	703 055	679 625
Fonds d'immobilisations - restreint en interne	-	-	7 497	7 497	6 989
	87 936	703 055	7 497	798 488	763 529
	744 715	991 665	29 195	1 765 575	1 893 548 $

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'AMINISTRATION:

_____ Directeur

_____ Directeur

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	Fonds général	Fonds d'investissements	Fonds d'immobilisations	2025	2024
PRODUITS					
Autres projets (Note 14)	1 905 545	-	-	1 905 545	1 813 496 $
Subventions de fonctionnement					
Emploi et Développement social Canada	761 307	-	-	761 307	604 866
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	545 000	-	-	545 000	545 000
Patrimoine canadien	247 500	-	-	247 500	222 750
Autres revenus (Note 15)	191 604	-	-	191 604	117 640
Intérêts	-	41 989	-	41 989	34 689
Amortissement des apports reportés aux immobilisations (Note 10)	-	-	25 711	25 711	20 825
Recouvrement de créances douteuses	-	-	-	-	3 200
	3 650 956	41 989	25 711	3 718 656	3 362 466 $
CHARGES					
Allocations aux participants et remboursements aux employeurs	131 988	-	-	131 988	247 088 $
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	25 203	25 203	35 238
Appui du Fonds de développement économique francophone des Prairies (FDEFP)	125 713	-	-	125 713	75 000
Assurance	1 249	-	-	1 249	6 643
Frais de bureau	132 671	-	-	132 671	85 134
Déplacements	304 190	-	-	304 190	260 162
Développement de produits	125 608	-	-	125 608	88 035
Divers	41 469	-	-	41 469	48 944
Formation	-	-	-	-	
Frais bancaires et intérêts	1 494	60	-	1 554	2 015
Honoraires professionnels	312 659	-	-	312 659	282 044
Intérêts sur la dette à long terme	-	18 499	-	18 499	15 817
Loyer et entretien	260 630	-	-	260 630	214 398
Publicité et marketing	131 970	-	-	131 970	148 123
Télécommunications	28 769	-	-	28 769	26 304
Salaires et avantages	2 041 525	-	-	2 041 525	1 821 349
	3 639 935	18 559	25 203	3 683 697	3 356 294
EXCÉDENTS DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE	11 021	23 430	508	34 959	6 172 $

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
ÉTAT DE L'EVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	Fonds général	Fonds de réserve	Fonds d'investissements	Fonds d'immobilisations	2025	2024
ACTIFS NETS, DÉBUT DE L'EXERCICE	16 915	60 000	679 625	6 989	763 529	757 357 $
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	11 021	-	23 430	508	34 959	6 172
Achat d'immobilisations	(10 388)	-	-	10 388	-	-
Contributions gouvernementales pour l'achat d'immobilisations	10 388	-	-	(10 388)	-	-
Transfert au fonds de réserve	(10 000)	10 000	-	-	-	-
ACTIFS NETS, FIN DE L'EXERCICE	17 936	70 000	703 055	7 497	798 488	763 529 $

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ENCAISSE PROVENANT DES (UTILISÉE DANS LES)		
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	34 959	6 172 $
Ajouter (soustraire) les éléments non monétaires	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	25 203	35 238
Amortissement des contributions en capital différées	(25 711)	(20 825)
	34 451	20 585
Variation nette des activitiés des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	(206 343)	(72 463)
Comptes clients	(32 563)	527 507
Charges payées d'avance	(14 492)	(3 637)
Comptes à payer et charges à payer	(135 788)	41 800
Produits reportés	(86 197)	380 842
	(440 932)	894 634
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Octroi de prêts aux petites entreprises	-	(243 563)
Remboursement de prêts par les petites entreprises	64 241	39 367
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 388)	(10 238)
Contributions gouvernementales pour l'achat d'immobilisations	10 388	-
Produit de l'échéance des dépôts à terme	94 287	130 360
Achat de dépôts à terme	(223 386)	(16 065)
	(64 858)	(100 139)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(64 241)	(39 367)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	(570 031)	755 128
ENCAISSE (ENDETTEMENT BANCAIRE), AU DÉBUT DE L'EXERCICE	551 681	(203 447)
ENCAISSE (ENDETTEMENT BANCAIRE), À LA FIN DE L'EXERCICE	(18 350)	551 681 $
Représentée par:		
Encaisse – Fonds général	-	522 785 $
Encaisse – Fonds d'investissement	100 259	8 888
Avances bancaires – Fonds général	(138 617)	-
Parts de surplus	20 008	20 008
	(18 350)	551 681 $

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

1. OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc. («la Société») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations du Manitoba. Il fut incorporé le 9 juillet 1996.

Son objectif est de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

L'organisme est exempte d'impôt sous l'article 149 (1){1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Une hypothèse sous-jacente à la préparation des états financiers selon ces normes est que l'entité poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal de ses activités.

Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

(a) Comptabilité de fonds

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la prestation de services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le fonds général.

Le fonds de réserve a été établi avec des ressources que la société a mis de cdté afin d’aider a financer certains projets.

Les revenus d'intéréts, les produits, les charges ainsi que les gains et pertes sur les ressources du fonds d’investissement sont présentés dans le fonds d’investissement.

Le fonds des d'immobilisations présente le coût non amorti des immobilisations ainsi que les apports afférents à l'acquisition d’immobilisations.

(b) Comptabilisation des produits

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apprts. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés comme produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les produits de contrat de services et les initiatives pnctuelles sont comptabilisés comme produits au cours de l'exercice lorsque les services sont rendus. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice lorsqu'ils sont à recevoir.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme, suit:

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	3 ans

Lorsque l'organisation constate des conditions indiquant qu'un actif immobilisé corporel est dévalué, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé corporel est ajustée à la juste valeur de l'actif ou à son coût de remplacement. L'amortissements des actifs immobilisés corporels est comptabilisé comme une charge dans l'état des opérations et dans l'état de l'évolution des actifs nets.

(d) Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers détenus par l'organisation comprennent les liquidités, les actions excédentaires, les placements à court terme, les comptes clients, les subventions à recevoir, les placements à long terme, les prêts aux petites entreprises, les comptes fournisseurs et les charges à payer, ainsi que les avances bancaires. L'organisation évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif.

L'organisation évalue ensuite ses instruments financiers au coût ou au coût après amortissement. Le coût après amortissement correspond au montant auquel l'instrument financier a été évalué lors de la comptabilisation initiale, diminué des remboursements en capital, augmenté ou diminué de l'écart cumulatif entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

(e) Fonds d'investissements

Le Fonds d'investissements a été établi grâce à une contribution de 500 000$ provenant de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada («DÉO»). L'objectif du fonds est d'offrir des prêts a aux petites entreprises situées dans les collectivités membres de l'AMBM ainsi que dans d'autres communautés francophones.

L'accord relatif au Fonds d'investissement daté du 15 septembre 1998 a pris fin le 31 mars 2011.

Ayant reçu l'engagement de la Société à poursuivre d'utillisation des fonds pour les fins prévues, DÉO a accepté de laisser la gestion des fonds aux soins de la Société.

(f) Estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actifs et des passif portés dans l'état de la situation financiére et des éléments d'actif et de passif éventuel à la date de l'état de la situation financiére ainsi que des montants des produits et des charges imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(g) Services bénévoles et dons en nature

Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans la réalisation des activités de l'organisme. Les services bénévoles ne sont pas comptabilisés dans les états financiers en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur marchande.

Les contributions de biens donnés sont comptabilisées à la fois comme des contributions et comme des charges dans l'état des résultats lorsqu'il est possible d'en estimer raisonnablement la juste valeur, et lorsque ces biens sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et lorsqu'ils auraient autrement été achetés.

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2025		
	Fonds général	Fonds d'investissements	Total
TPS à recevoir	17 706	-	17 706 $
Intérêts à recevoir	2 811	10 273	13 084
Comptes clients	130 856	-	130 856
	151 373	10 273	161 646 $

	2024		
	Fonds général	Fonds d'investissements	Total
TPS à recevoir	20 098	-	20 098 $
Intérêts à recevoir	-	10 768	10 768
Comptes clients	98 217	-	98 217
	118 315	10 768	129 083 $

4. PLACEMENTS À COURT TERME

	2025	2024
Fonds général – certificat de placement garanti, portant intérêt à 2,85 %, venant à échéance le 2 octobre 2025	200 000	- $
Fonds d'investissements – certificat de placement garanti, portant intérêt à 3,00 %, venant à échéance le 26 mars 2026	89 568	-
Fonds d'investissements – certificat de placement garanti, portant intérêt à 2,00 %, venant à échéance le 15 février 2026	55 443	-
	345 011	- $

5. INVESTISSEMENTS À LONG TERME

Les investissements à long terme sont composés de dépôts à terme auprès de Caisse Groupe Financier, portant des taux d'intérêt qui varient entre 2,75 % et 6,50 % (2024 – 2,75 % et 4,50 %), avec des dates d'échéance allant de 2026 à 2031 (2024 – 2025 à 2031).

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

6. PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

Les prêts aux petites entreprises varient entre 10 619$ et 65 029$ (2024 – 8 683$ à 73 807$). Ils portent intérêt à des taux qui varient de 4,75% à 8,50% (2024 – 4,75% à 8,50%) et sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans.

Les prêts sont comptabilisés à leur montant principal, diminué des paiements reçus, des radiations et des provisions pour créances irrécouvrables. Les radiations pour créances irrécouvrables sont déterminées cas par cas, en fonction des pertes probables identifiées sur les créances. La direction a conclu qu'aucune provision pour créances irrécouvrables n'était requise au 31 mars 2025 (2024 - nil$). Cependant, au fil des années, certains accords ont été conclus afin de recouvrer des créances précédemment radiées. Les montants recouvrés apparaissent dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de recouvrements de créances douteuses dans le Fonds d'investissements.

	2025	2024
Prêts aux petites entreprises	287 314	351 555 $

7. IMMOBILISATIONS

	2025		2024	
	Coût	Amortissement Cumulé	Coût	Amortissement Cumulé
Améliorations locatives	54 525	54 106	54 524	52 433 $
Mobilier et équipement	188 620	183 228	188 620	180 622
Matériel informatique	141 356	117 972	130 969	97 048
	384 501	355 306	374 113	330 103
Valeur comptable nette	29 195		44 010 $	

8. AVANCES BANCAIRES

L'Société dispose d'une marge de crédit de 300 000 $ (2024 - 300 000 $), portant intérêt au taux de base de l'institution financére plus 1,50 % au-dessus du taux de base de l'institution financière, pour un taux effectif de 6,45 % (2024 – 8,70 %) au 31 mars 2025. Une convention de garantie générale sur les actifs de Société a été donnée en garantie de cette marge de crédit. Au 31 mars 2025, un montant de 138,617$ (2024 – néant) avait été utilisé.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés de la Société comprennent les fractions des fonds reçus pour les projets non-complétés au cours de l'exercice considérés et destinés à couvrir les charges de projets durant l'exercice subséquent.

	2024	Apports reçus et à recevoir	Produits reconnus	2025
Emploi et Développement social Canada - services adaptés	159 733	-	(159 733)	- $
Autres projets (Note 14)	153 247	28 370	(153 247)	28 370
Prairies Canada - FDEFO	95 000	-	(95 000)	-
Francofonds	60 865	57 589	(60 865)	57 589
Société de la francophonie manitobaine - projet RIF	39 276	-	(39 276)	-
AMBM - projet CGMIE	21 952	95 818	(21 952)	95 818
Caisse Groupe Financier et Junior Achievement Manitoba	15 447	17 439	(15 447)	17 439
Autres revenus (Note 15)	13 090	14 662	(13 090)	14 662
RDÉE Canada - petite enfance	9 848	-	(9 848)	-
Prairies Canada - projet FDEFP	-	139 286	-	139 286
RDÉE Canada	-	19 330	-	19 330
Accueil francophone - projet Communautés accueiliantes	-	12 000	-	12 000
AMBM - projet Renforcement du marché de l'emploi	-	97 767	-	97 767
	568 458	482 261	(568 458)	482 261 $

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les contributions d'immobilisations corporelles et les apports affectés ayant servi à l'acquisition des améliorations locatives, du matériel de bureau et du matériel de programme.

Les variations du solde des apports reportés au cours de la période sont les suivantes :

	2025	2024
Solde, au début de l'exercise	37 021	46 827 $
Subventions reçues et affectées à l'acquisition d'immobilisations	10 388	1 488
Emploi et développement social Canada - projet Tourisme	-	1 512
Emploi et Développement social Canada – projets prioritaires en commerce – projet Emploi pour tous	-	8 019
Amortissement des apports en capital différés	(25 711)	(20 825)
Solde, à la fin de l'exercice	21 698	37 021 $

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

11. DETTE À LONG-TERME

La dette à long-terme comprend les emprunts de la Caisse Groupe Financier portant intérêts à des taux de 4,75 % à 8,50 % (2024 - 4,75 % à 8,50 %) remboursables sur une période de 5 à 7 ans par versements mensuels d'environ 8 261 $, incluant le capital et les intérêts. Les placements de la Société sont grevés en garantie des emprunts.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société et Éco-Ouest Canada (EOC) sont deux entités juridiques autonomes relevant du leadership municipal bilingue exercé par l'AMBM qui regroupe 16 municipalités bilingues. Les trois organismes forment un groupe associé puisque l'AMBM approuve la nomination des membres du conseil d'administration du CDEM et de d'EOC.

L'AMBM

Opérations entre apparentés

Des revenus d'une valeur de 7 289$ (2024 – 8 400$) ont été reçus de l'AMBM pour la location de bureaux et d'espace de rangement, de stationnement ainsi que pour des services de paie. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées au montant de l'échange, soit le prix convenu par les deux parties, qui correspond approximativement à la juste valeur des biens et services échangés.

EOC

Opérations entre apparentés

Des revenus d'une valeur de 3 974$ (2024 – 3 360$) ont été reçus de l'EOC pour la location de bureaux, de stationnement et l'utilisation du téléphone. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées au montant de l'échange, soit le prix convenu par les deux parties, qui correspond approximativement à la juste valeur des biens et services échangés.

13. ENGAGEMENTS

L'Organisation s'est engagée à effectuer les paiements minimaux suivants pour les locaux et les stationnements renouvelés jusqu'en juin 2029, ainsi que pour divers contrats de location-exploitation d'équipement, se terminant respectivement en juillet 2028 et en janvier 2029.

2026	258 277 $
2027	258 277
2028	258 277
2029	242 777
	1 017 608 $

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

14. AUTRES PROJETS - PRODUITS

Le détail des revenus des autres projets réalisés au cours de l'année est comme suit:

	2025	2024
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	337 696	338 785 $
Autres projets	246 689	179 788
Emploi et Développement social Canada - projet services adaptés	192 138	190 267
Province du Manitoba — Travail et immigration - projet immigration	192 110	180 792
Diversification de |'économie de I'Ouest Canada - Fonds FDEFP	155 713	105 000
Province du Manitoba — Développement économique, investissement et commerce - projet emplois pour tous	146 442	142 277
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - projet Tourisme	100 000	70 000
Province du Manitoba - projet Croissance, entreprise et commerce (Note 16)	90 000	90 000
Travel Manitoba - projet Tourisme	70 000	70 000
RDÉE Canada - projet Femmes immigrantes	62 094	-
Accueil francophone - projet Prédépart	48 811	-
RDÉE Canada - Destination Canada	47 736	-
Société de la francophonie manitobaine - projet RIF	39 276	40 722
Junior Achievement Manitoba - projets Jeunes entreprises	35 000	35 020
Caisse Groupe Financier Ltée. - projet Jeunes entreprises	25 000	25 015
Projet ATI	20 710	-
Bureau de |'éducation frangaise du Manitoba - projet Jeunes entreprises	20 000	20 000
Francofonds - projets 34, 36 et 48	19 370	29 155
RDEE Canada - projet Petite enfance - formation	18 317	2 911
RDÉE Canada - projet Tournée de liaison	18 253	-
RDÉE Canada - projet d'événements (Projets 18 et 20)	12 614	-
RDEE Canada - projet éntrepreunariat jeunesse	7 576	4 700
Société économique de l'Ontario – projet de mentorat et d'employabilité	-	71 890
Emploi et Développement social Canada - projet Destination emploi	-	217 174
	1 905 545	1 813 496 $

15. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Le détail des autres revenus et des autres dépenses est comme suit:

	2025	2024
Produits		
Divers	141 901	74 759 $
Omnium de golf	28 180	25 550
Fosse aux lions	10 000	10 000
Tourisme	6 914	762
Comité social	4 609	6 569
	191 604	117 640 $
Charges		
Comité social	4 609	6 245 $
Divers	1 145	9 220
Divers - projet Vice Versa	-	3 000
Fosse aux lions	10 000	2 850
Omnium de golf	25 715	27 629
	41 469	48 944 $

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

16. RISQUES FINANCIERS

(a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt du marché puissent avoir une incidence sur les flux de trésorerie associés à certains instruments financiers. Le risque de prix lié au taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt du marché puissent avoir une incidence sur la juste valeur d'autres instruments financiers. La Société est exposé au risque de taux d'intérêt sur sa marge de crédit, lorsqu'elle est utilisée, car elle porte un taux d'intérêt variable. De plus, ses placements à terme et sa dette à long terme portent des taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux fixe exposent l'organisme à un risque lié à la juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'exposent à un risque lié aux flux de trésorerie.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Les passifs financiers comprennent la dette à long terme, l'endettement bancaire, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ce risque est atténué grâce aux placements à terme offerts en garantie de la dette. Les comptes fournisseurs et les charges à payer sont réglés dans le cours normal des activités et, sauf exceptions, dans un délai n'excédant pas un mois.

L'approche de la Société pour gérer le risque de liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations à leur échéance. Au 31 mars 2025, la Société démontre un solde d'endettement bancaire de (18,350)$ (2024 – trésorerie de 551,681$) et des passifs courants, à l'exclusion des revenus reportés, de 175,814$ (2024 – 172,985$). La direction continue de surveiller la situation et de maintenir des niveaux adéquats de fonds de roulement et de dépenses afin d'atténuer le risque de liquidité.

(c) Risque de credit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'organisation au risque de crédit et aux concentrations de risque de crédit sont principalement les prêts aux petites entreprises, les subventions à recevoir et les comptes clients. La direction gère le risque de crédit lié aux comptes clients en assurant le recouvrement des comptes en souffrance.

17. PROVINCE DU MANITOBA - CROISSANCE, ENTERPRISE ET COMMERCE

Au cours de l'exercice, la Société a reçu un financement de 90 000 $ dans le cadre du programme Partenaires pour la croissance économique (PCE) de la Province du Manitoba. Le total des revenus comptabilisés au cours de l'exercice s'est élevé à 90 000 $.

L'utilisation des fonds fournis dans le cadre du financement PCE 2024-2025 est comme suit:

	2025	2024
Charges		
Salaires et avantages sociaux	61 700	43 000 $
Frais professionnels et consultants	28 300	44 000
	90 000	87 000 $

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certaines chiffres comparatifs ont été reclassées afin de refléter la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.